

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SOR ET AGOUT
REVISION DU PLUI
PORTER A CONNAISSANCE
ET ENJEUX IDENTIFIES**

COURRIER CONSERVATOIRE BOTANIQUE PYRENEEN



Monsieur le Président
Communauté de Communes du Sor et de l'Agout
Espaces de loisirs « Les Etangs »
81 710 Saix

Réf. : LG/JC-LG/2013-0108
Suivi par Lionel Gire
05.62.95.85.37

Objet : Information sur la présence d'une plante
protégée sur la commune de Sémalens

Bagnères de Bigorre, le 4 avril 2013

Monsieur le Président,

Syndicat mixte de collectivités territoriales agréé par le Ministère en charge de l'écologie, le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées consacre son activité à la connaissance et à la conservation de la flore sauvage et des milieux naturels de la région Midi-Pyrénées.

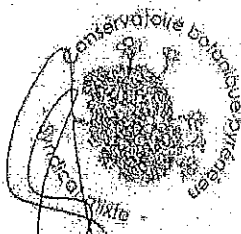
Dans le cadre de sa mission de conservation, le Conservatoire souhaite vous informer de la **présence d'une plante protégée au niveau régional** (Arrêté ministériel du 30 décembre 2004), à savoir le **Lupin à feuilles étroites**, sur un terrain qui semble appartenir à la communauté de communes et destiné à être aménagé. Afin de tenir compte de sa présence, nous vous recommandons de vous rapprocher des services de l'État, DREAL et DDT, pour prendre connaissance des démarches à suivre.

Vous trouverez ci-joint des documents présentant la plante concernée, sa localisation et l'état de la population.

Nous sommes également en mesure de vous apporter un appui technique si vous le souhaitez.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Gérard Largier
Directeur



Copie à :

- Monsieur le maire de Sémalens
- Aurélie Biffinger (DREAL - chargée de mission "Flore - Espèces protégées")
- Sylviane Furmanik (DDT - responsable pôle "Eau - Biodiversité")

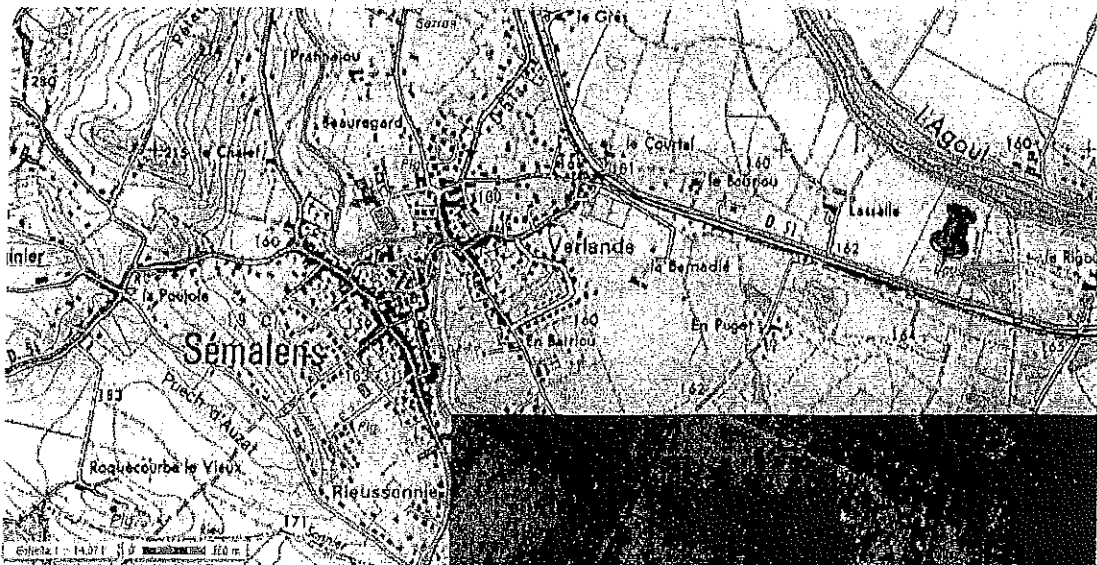




Localisation de *Lupinus angustifolius* L.

Commune de Sémalens (81)

La station de Lupin à feuilles étroites (*Lupinus angustifolius*) a été découverte au mois de mars 2013, et cartographiée précisément le 3 avril 2013, par le Conservatoire botanique. La station se situe entre le lieu dit « Lassalle » et la station d'épuration. Plus précisément, les pieds de lupins sont présents sur la parcelle section A n° 1379 (regroupant les anciennes parcelles n° 1190 ; 1192 ; 590 et 591).



Les photos aériennes à notre disposition ne permettent pas de mettre en évidence l'aménagement rouffier déjà effectué (en grisé sur la photo ci-contre). La population de lupin à feuilles étroites se répartit de façon hétérogène, sur l'ensemble de la parcelle concernée. Il existe deux principaux secteurs (polygones rouges) comprenant respectivement environ plus de 1000 et 500 pieds. Sur le reste de la parcelle, de nombreux spécimens, plus de 200, sont épars (polygones violets). Actuellement, de nombreux pieds sont au stade végétatif et une petite proportion (30%) présente une inflorescence en début de montaison.



Dans le cadre de ses missions, le conservatoire botanique effectuera une récolte conservatoire des graines au cours du mois juin.

Lupin à feuilles étroites

Lupinus angustifolius L.

Famille : Fabacées (Légumineuses)

Statuts

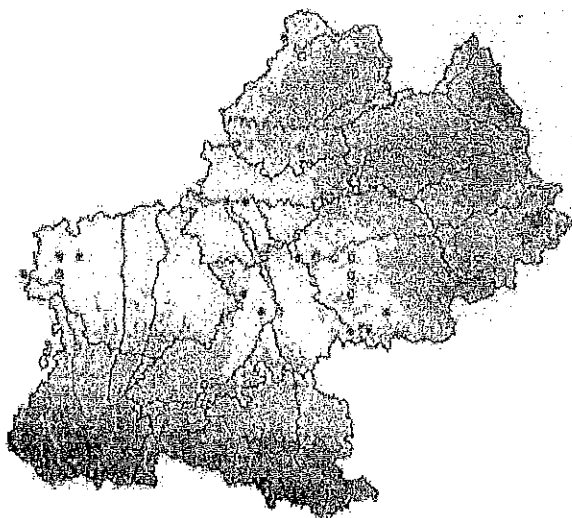


Menaces et facteurs d'influence

- Pratiques agricoles et pastorales

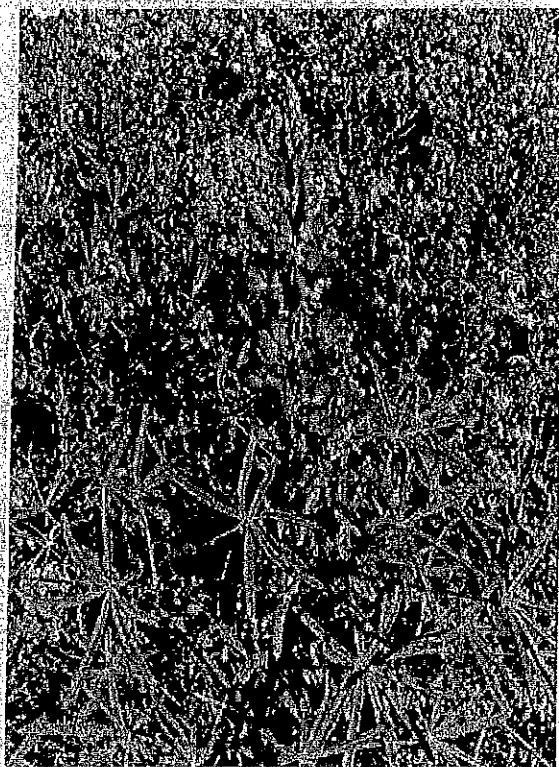
Distribution et écologie

De répartition atlantique et méditerranéenne, le Lupin à feuilles étroites est rare en Midi-Pyrénées. Il est actuellement connu des départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Il n'a pas été revu récemment dans l'Aveyron et les Hautes-Pyrénées. Ce lupin se décline en deux sous-espèces (subsp. *angustifolius* et subsp. *reticulatus*), toutes deux de même répartition et habitant les mêmes milieux : friches, coteaux et champs en tant que messicoles.



Description

Plante annuelle haute de 15 à 50 cm, couverte de poils ; feuilles découpées dès la base, glabres sur la face supérieure et poilues sur la face inférieure ; fleurs bleues en grappes peu interrompues. Deux sous-espèces sont présentes dans la région :



Source : © Nicolas Georgis

- le Lupin à feuilles étroites au sens strict (*Lupinus angustifolius* subsp. *angustifolius*), qui se reconnaît à ses feuilles toutes planes et à ses grosses graines marbrées de taches blanches et de lignes noires ;
- le Lupin réticulé (*Lupinus angustifolius* subsp. *reticulatus*), qui se distingue par ses feuilles caniculées pour la plupart et ses graines plus petites tachées et réticulées de roux foncé.

Floraison

A. M. J. J.

Risques de confusion

Lupinus luteus L., à l'état végétatif uniquement car ses fleurs sont jaunes.

